



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 5120301

N/REF : 27/11/2025 14H34 C:002640 I:02024
V/REF : F53463
V/Email reçu le Jeudi 27/11/2025 a 14H34

ALLIADE HABITAT
Services sinistres
Centre de Paiement
173 AVENUE JEAN JAURES-CS30407
69364 LYON CEDEX 07

V/REF.IMM. ALH-2044
IMMEUBLE : LES SOURCES
2 a 12/22 a 38, AV.DES SOURCES
8a22 CARRON/50 a 58 MONTLOUIS
69130 ECULLY

Dardilly, le 31 Décembre 2025

Référence Marché: 030492-ELF-001

LOCALISATION : ALLEE N 32 AV DES SOURCES - LOGEMENT MME LAYYADI TEL 0609204624

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5090030 du 24/09/2025 d un montant de

Donneur d'ordre : Mme M. SOLER BELMONTE

NATURE DE L'INTERVENTION :

Dépannage logements

NOTRE INTERVENTION DU 30/12/2025 SUITE A VOTRE ACCORD SUR LE DEVIS
5090030 CONCERNANT LA REMISE EN ETAT DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DU
LOGEMENT LAYYADI SUITE A INCENDIE, SOIT :

REPRISE DES CHEMINEMENTS GOULOTTES EXISTANTS NOIRCIS PAR LA SUIE, SOIT:
- LE REMPLACEMENT DU CEINTURAGE HAUT, SOUS GOULOTTE PVC BLANCHE 50X20
ENTRE LA PORTE DU LOGEMENT ET LE TABLEAU ELECTRIQUE
- LE REMPLACEMENT DU CEINTURAGE BAS, SOUS GOULOTTE PVC BLANCHE 32X15
POUR LA DISTRIBUTION DU CABLE TELEPHONE

IL A EGALEMENT ETE PREVU LA FOURNITURE ET LA POSE D'UN DETECTEUR DE
FUMEE DE MARQUE EL-ELECTRONICS 10ANS

OBSERVATIONS :

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	I/Reprise installation suite sinistre	580,53	580,53
1,00	Forfait déplacement prise charg.vehicule	32,90	32,90



Travaux d'électricité
Rénovation- Dépannages
Courants forts - courants faibles
contact@ames-electricite.fr

FACTURE N° 5120301

TOTAL H.T.	613,43
T.V.A. a 10,00%	61,34
TOTAL T.T.C.En EURO	674,77

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

SERVICE SINISTRES
173 Avenue Jean Jaurès
69007 LYON
Emetteur : MME TOGNINI Catherine

SARL AMES ELECTRICITE
12 CHEMIN DES GORGES
69570 DARDILLY

2711-1434

Prestation Parties Privatives

HP 2044 SIN 250749, Travaux à réaliser entre le 27/11/2025 et le 12/12/2025

Votre contact : M. Hassani BACAR (07 85 56 58 67)

REPRISE INSTALLATION SUITE SIN

LES SOURCES (ALH - 2044 - 0010 - 0032)
32 avenue des Sources Les Sources

69130 ECULLY Logement n° 205178, porte n° 497, 3ème étage,
Type 4

Occupant : 543340/43 MME & M. LAYYADI

Domicile : 0609204624 Bureau : 0778462912 portable :
0665150118

	P.U.HT (€)	Quantité	Montant HT (€)	TVA
ELF - .Electricite	613,44	1,00 U	613,44	10,00%
SELON 5090030				

Virement CE

30 jours réception fact. (*)

(*) sauf si le contrat prévoit une procédure de constatation de la conformité des prestations.

Total HT	613,44 €
Total TVA	10,00% 61,34 €
Total TTC	674,78 €

Veuillez adresser votre facture dans les 15 jours suivant la
réalisation des travaux, en indiquant la date d'exécution et
la référence de notre commande, à l'adresse suivante :

Alliade Habitat
Centre de paiement
173 avenue Jean Jaurès CS 30407
69364 LYON cedex 07

Le responsable de l'entreprise destinataire de cette commande s'engage à appliquer les **principes généraux de prévention** conformément à l'article L230-2 du code du travail. Il est rappelé que toute co-activité est interdite dans les logements vacants ou occupés. En cas de **danger, accident ou incident**, il devra alerter les services de secours (18 ou 112) et informer Alliade Habitat au 04-72-89-22-22, ou à défaut l'ordonnateur de la commande.

Il s'engage également à :

- Avoir les qualifications nécessaires à l'exécution de la prestation Evaluer les risques et commenter à ses salariés les mesures de préventions
- Mettre en œuvre les protections collectives et individuelles ainsi que les signalisations appropriées, en privilégiant les protections collectives
- Utiliser des matériels sûrs et contrôlés (certification ou attestation de type CE)
- Evacuer quotidiennement les déchets par ses propres moyens
- Assurer la sécurité des biens et des personnes dans son périmètre d'intervention
- Ne rejeter aucun produit polluant dans les réseaux
- Respecter les interdictions de fumer
- Interdire à ses salariés la consommation d'alcool lors de l'intervention
- Si la nature des travaux nécessite la mise au point d'un Plan de Prévention des Risques, à ne pas commencer l'exécution avant la signature du PPR